

Val d'Amboise

Eté 2012 - NUMÉRO 34

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE



L'ACTU EN REVUE

Ordures ménagères :
budget 2012

PAGE 4



ÉCONOMIE

Un pôle **vitivinicole**
régional ?

PAGE 8



CULTURE / LOISIRS

Sport et musique :
inscriptions rentrée 2012

PAGES 10-11

Petite enfance, une offre adaptée et diversifiée

DOSSIER pages 5 à 7



www.cc-valdamboise.fr



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

p3 L'actu en revue
Vu au printemps • Ordures ménagères : budget 2012

p5 Dossier
Petite enfance, une offre adaptée et diversifiée

p8 Economie
Un pôle vitivinicole régional sur le territoire ? • Aides Apeva • La filière bois énergie en marche • L'IDIL : coup de pouce aux entrepreneurs locaux

Encart central



p9 Urbanisme
La loi sur l'eau en pratique • La réforme de l'urbanisme

p10 Culture / Loisirs
Ecole de musique : cap sur la rentrée • La piscine fait sa rentrée • ACA Plongée : tentez l'aventure !

p12 Les rendez-vous



Magazine de la Communauté de communes Val d'Amboise
Été 2012 - numéro 34

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la Communauté de communes Val d'Amboise • **Communauté de communes Val d'Amboise** : Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine - **Adresse postale** : BP 308 - 37403 Amboise Cedex - **Bureaux** : 9 bis rue d'Amboise - 37530 Nazelles-Négron - Tél : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50 - Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr - Site internet : www.cc-valdamboise.fr • **Directeur de la publication** : Claude Courgeau • **Rédactrice en chef** : Julie Baudry • **Mise en pages** : Projectil (02 47 20 40 00) • **Rédaction** : Julie Baudry • **Comité de lecture** : Chantal Alexandre, René Clerquin, Huguette Delaine, Simone Gemon-Maurice, Martine Lorient, Richard Roig • **Photos** : services de Val d'Amboise, Fotolia.com, Armelle Rivals Cie 100 voix, Office de Tourisme Val d'Amboise, Pano Boutique • **Infographie** : Dripmoon • **Impression** : Numériscan • **Distribution** : Médiapost (Amboise, Nazelles-Négron, Noizay, Neuillé-le-Lierre), communes • **Tirage** : 10 700 exemplaires • ISSN : 1953-0765

édito



Offrir des services performants et de qualité, tels sont les objectifs de la Communauté de communes dans les domaines où elle exerce ses compétences, pour l'ensemble de la population de notre territoire.

En parcourant ce nouveau magazine, vous pourrez mieux en apprécier le contenu et la diversité. Quelques exemples pour illustrer ce propos.

Aux jeunes parents tout d'abord, il est proposé un choix tout à fait remarquable de modes d'accueil des tout-petits, grâce à nos deux crèches multi accueil aux personnels hautement qualifiés, et à notre relais assistantes maternelles dont les deux antennes, à Amboise et Nazelles-Négron, sont un lieu de rencontres, d'échanges et de conseil aux familles.

Pour la familiarisation avec le milieu aquatique et l'indispensable apprentissage scolaire de la natation, Val d'Amboise, grâce à sa piscine couverte Georges Vallerey et au financement des déplacements scolaires, permet à tous nos enfants cette nécessaire découverte et pratique sportive. Afin de répondre à tous les besoins exprimés, des études sont d'ailleurs engagées pour la construction d'un nouvel équipement, plus performant.

Pour favoriser aussi l'éveil culturel, dans le domaine musical en particulier, le soutien financier important que votre Communauté de communes apporte à nos écoles de musique leur permet de prodiguer des enseignements vocaux et instrumentaux de qualité, comme chacun peut en juger lors des diverses prestations dans les communes.

Afin de conserver un environnement de qualité sur notre beau territoire et de lui permettre de se développer dans le respect des milieux naturels, faunistiques et floristiques, Val d'Amboise met à votre disposition un service de collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables en constante recherche d'amélioration. Grâce à votre adhésion au tri sélectif et à vos apports à notre déchetterie nouvellement réaménagée, vous contribuez solidairement à la qualité de vie de notre territoire.

Tous ces services ne pourraient exister sans la présence d'un tissu artisanal, commercial et industriel dense et pourvoyeur d'emplois, lui aussi en recherche d'excellence et d'innovation pour répondre aux enjeux vitaux de notre société en mutation. C'est pourquoi la Communauté de communes Val d'Amboise apporte en permanence son soutien aux porteurs de nouveaux projets, grâce à l'action de son service du développement économique qui compose avec une conjoncture difficile pour proposer des solutions adaptées aux besoins des entreprises.

Claude Courgeau,
Président de Val d'Amboise

Vu au printemps...

■ **Le 20 mars**, la première pierre du futur centre principal de secours et d'incendie d'Amboise a été posée en présence des élus et des acteurs locaux. Situé rue André Huard à La Boitardière, le centre en construction est proche des grands axes routiers, permettant une desserte sécurisée et une rapidité d'intervention. La livraison du bâtiment de 3 500 m² est attendue pour le printemps 2013.



■ **Les 17 et 19 avril**, les élèves des écoles de Val d'Amboise ont assisté à trois représentations de Peau d'âne au théâtre Beaumarchais à Amboise. Ecrit et raconté par Jean-Jacques Fdida, mis en musique par Jean-Marie Machado, le conte a réuni les musiciens de l'orchestre d'harmonie d'Amboise sous la direction de Pascal Caraty. Le montage du spectacle a été réalisé grâce au soutien de la Communauté de communes Val d'Amboise, dans le cadre de sa convention avec l'école de musique Paul Gaudet.



■ **Les 30 et 31 mars**, la 8^{ème} rencontre des chorales des écoles a réuni près de 330 enfants au centre socio-culturel Val de Cisse. Tout au long de l'année, les élèves de plusieurs écoles de Val d'Amboise apprennent des chansons en classe avec leurs enseignants. De Pierre Perret à Eric Morena en passant par Bourvil, les écoliers ont offert au public un concert coloré et réglé à la baguette. Retrouvez la vidéo du spectacle du vendredi 30 mars sur www.cc-valdamboise.fr



■ **Le 18 avril**, l'entreprise d'horticulture Les Jardins du Nahon a été inaugurée à Chargé. La serre de 1 500 m² est située rue de la Musse sur un terrain de 5 000 m². Implantée dans l'Indre, l'entreprise familiale a souhaité créer un site de production de bulbes de fleurs et de légumes hors sol sur Val d'Amboise. Les Jardins du Nahon emploient deux personnes à temps plein et un saisonnier.



■ **Le 15 mai**, 130 écoliers de CM1 CM2 ont investi les chemins de Pocé-sur-Cisse et le parc du château à l'occasion de la seconde "Journée découverte" organisée à Val d'Amboise. Ils ont rivalisé lors d'épreuves sportives ou de réflexion portant sur la découverte du patrimoine de la commune. L'équipe des Renards, de l'école Rabelais d'Amboise, a emporté le trophée et le petit cheval rouge, emblème de Pocé.



Ordures ménagères : budget 2012

Le fonctionnement

Le budget annexe des ordures ménagères 2012 de Val d'Amboise a été voté le 29 mars par le conseil communautaire. Il s'élève à 2 854 099 €. Les charges à caractère général (collecte, traitement, déchetterie) représentent 90 % des charges de fonctionnement du budget (voir colonne de droite). Elles sont en augmentation de 3,43 % par rapport au budget primitif 2011, soit 85 000 € en plus. Cette hausse s'explique par le passage du taux de TVA de 5,5 % à 7% depuis janvier 2012 et par les révisions de prix des contrats de prestations de services. ■

L'investissement

Les élus de Val d'Amboise souhaitent optimiser l'ensemble du service de collecte des déchets. Une étude est lancée en 2012 avec pour objectif de dresser un bilan global du service de collecte des ordures ménagères et de préparer le prochain marché de collecte.

Afin d'adapter l'esthétique des conteneurs à verre dans les centres bourgs à caractère patrimonial et touristique, une partie du parc des conteneurs sera remplacée.

Enfin, l'installation de barrières automatiques à l'entrée de la déchetterie viendra compléter le dispositif d'accueil des usagers.

Coût total du programme d'investissement 2012 : 140 000 € ■

Les charges à caractère

général représentent **90%** du budget de fonctionnement soit **2 567 457 €**. La plus grosse dépense étant le traitement des déchets (**40%** des dépenses), vient ensuite la collecte des ordures ménagères (**37%**) et enfin la collecte en déchetterie (**21%**). Les 2% restants concernent l'achat des sacs de tri, des composteurs, l'exploitation de la déchetterie, le lavage des points d'apport volontaire ou encore la communication (Lettre du tri).

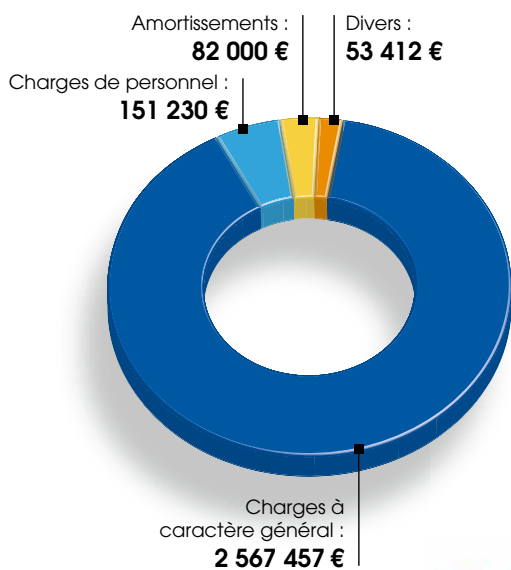
Les produits de services

représentent **30%** des recettes. Il s'agit, entre autre, du rachat des matériaux ou de la participation des Eco-organismes. La reprise des cartons par des prestataires permet une recette de **19 000 €** pour la collectivité chaque année ; pour le papier, la somme s'élève à **50 000 €** et **22 000 €** pour le verre. Eco-Emballages verse également **220 000 €** à Val d'Amboise pour le soutien à la collecte sélective des emballages.

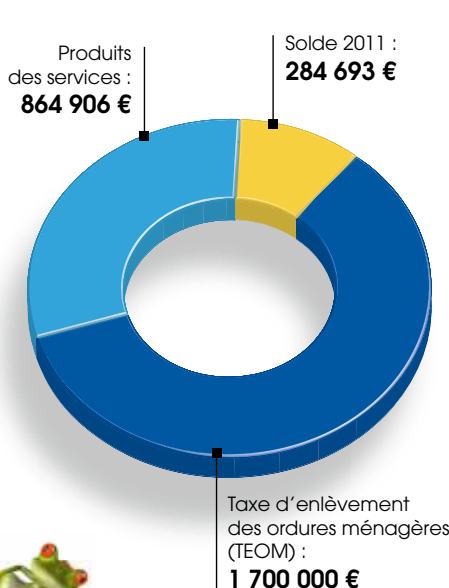
Pourquoi bien trier coûte moins cher à la collectivité ?

Les déchets recyclables collectés génèrent des recettes car ils sont revendus et valorisés. Le montant global de ces recettes dépend de la quantité et de la qualité des tonnes collectées. Les déchets ménagers non triés sont incinérés, enfouis et génèrent une dépense importante. En triant correctement et en utilisant les filières de recyclage en déchetterie, chacun contribue ainsi à la maîtrise des coûts de collecte.

Dépenses de fonctionnement :
2 854 099 €



Recettes de fonctionnement :
2 854 099 €



Retrouvez toutes les informations pratiques pour bien trier dans la **Lettre du tri**, encartée chaque mois dans ce magazine, ou en téléchargement sur le site www.cc-valdamboise.fr



Petite enfance, une offre adaptée et diversifiée

Pour permettre aux habitants de Val d'Amboise de faire garder leurs plus jeunes enfants dans les meilleures conditions, la Communauté de communes propose sur son territoire différents modes de gardes adaptés aux attentes de chaque famille et aux besoins de l'enfant de moins de quatre ans.

Deux multi-accueils, Les Bouts d'chou à Amboise et Vilvent à Nazelles-Négron, accueillent chaque année près de 340 enfants de façon régulière, occasionnelle ou en urgence avec un encadrement de professionnelles de la petite enfance qualifiées et formées régulièrement. Les 196 assistantes maternelles des neuf communes de Val d'Amboise répondent également à la demande de

garde sur le territoire en accueillant jusqu'à quatre enfants à leur domicile. Enfin, depuis 2011, Bout'Chou service, structure agréée par la CAF, intervient sur le secteur d'Amboise en partenariat avec la Communauté de communes pour prendre en charge les enfants avant ou après l'ouverture des structures d'accueil, très tôt le matin ou très tard le soir.



Pour un personnel toujours plus qualifié, priorité à la formation

La volonté de Val d'Amboise est de répondre au mieux aux besoins de l'enfant et aux attentes des parents. Pour cela, la communauté a mis au cœur de ses priorités, la formation du personnel de son service petite enfance (en structures d'accueil et pour les assistantes maternelles). Ainsi, en 2011, une partie du personnel des deux crèches a choisi de suivre des formations pour élargir ses compétences : développement psycho-affectif du jeune enfant, accueil d'un enfant porteur du handicap, jeux et activités entre 2 et 4 ans... L'ensemble des équipes des structures d'accueil, composé de 31 personnes, a également participé à une formation sur la bien-traitance et l'observation autour du repas : *"Grâce à cette formation, les enfants mangent aujourd'hui beaucoup plus calmement, goûtent à tout et ce temps est devenu un moment de calme et de plaisir, ce qui n'était pas toujours le cas avant"* explique Micheline Bertaux, coordinatrice petite enfance à Val d'Amboise, *"Lors des huit temps d'observation de cette formation, nous avons pu comprendre, échanger, réajuster et travailler avec les familles...c'est un bilan très positif. C'est tout l'intérêt des formations, tout le monde s'y retrouve au final"*. Chaque année, en plus de la cotisation obligatoire au Centre national de la fonction publique territoriale, Val d'Amboise consacre 6 500 euros de son budget petite enfance à la formation.

Inscrire son enfant en crèche

Beaucoup de parents privilégient la crèche comme mode de garde pour leur enfant. Plusieurs conditions doivent cependant être réunies pour l'inscrire dans un des deux multi accueils gérés par la Communauté de communes. Il faut tout d'abord résider sur le territoire de Val d'Amboise et travailler. La date d'inscription, la disponibilité sur les deux structures ainsi que la répartition équitable des places par communes, sont également prises en compte lors de la commission d'admission. S'il n'y a pas de place, le service petite enfance se tient à la disposition des parents pour les orienter vers les assistantes maternelles agréées disponibles en attendant qu'une place se libère.

L'accueil occasionnel

Vilvent et Les Bouts d'chou proposent également un accueil occasionnel (ou halte-garderie) pour les parents qui souhaitent faire garder leur enfant une ou plusieurs demi-journées par semaine. Le temps d'accueil en halte-garderie varie entre 3 et 4 heures et la majorité des enfants inscrits a plus de 18 mois. Chaque structure propose un atelier d'éveil musical. En 2011, 174 enfants ont été accueillis dans les deux multi-accueils. ■

Multi accueil Les Bouts d'chou à Amboise

197 enfants accueillis
100 en régulier
93 en occasionnel
3 en urgence
1 enfant porteur de handicap



Multi accueil Vilvent à Nazelles-Négron

139 enfants accueillis
53 en régulier
81 en occasionnel
5 en urgence



Le relais assistantes maternelles, un lieu de rencontres et d'échanges

Le relais assistantes maternelles (RAM) est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des



assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. La structure dispose de deux antennes (sud à Amboise et nord à Nazelles-Négron), la Communauté de communes en est le gestionnaire. Le relais est animé par deux professionnelles de la petite enfance. Elles apportent aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Chaque antenne propose aux assistantes maternelles accompagnées de leurs enfants deux matinées ludiques

par semaine. Au programme : éveil musical, éveil à la lecture et séances psychomotricité. Chaque année, les deux antennes organisent également ensemble un pique-nique en juin et un spectacle offert en décembre. ■

> **RAM antenne nord**
15 bis rue de Perreux - Nazelles-Négron
02 47 57 04 19

Accueil sur rendez-vous : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h.

> **RAM antenne sud**
4 allée des tilleuls - Amboise
02 47 57 88 52

Accueil sur rendez-vous : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Assistante maternelle, un accueil de qualité pour votre enfant



L'assistante maternelle agréée est une professionnelle de la petite enfance qui accueille des enfants à son domicile. Elle est salariée par les parents-employeurs. Ce mode d'accueil permet de tenir compte des contraintes horaires des parents, tout en respectant les rythmes de l'enfant, son épanouissement et son éducation. "C'est un métier qui demande beaucoup de patience, d'organisation et bien sûr d'aimer les enfants" explique une assistante maternelle de passage au relais.

Ainsi, au quotidien, elle contribue à l'éveil de l'enfant en lui proposant des activités adaptées à son âge. "On ne s'ennuie jamais lorsque l'on travaille avec des enfants, ils nous apportent beaucoup et inversement" ajoute-t-elle, "Avec les parents, nous assurons une continuité éducative qui va dans leur sens, il est essentiel de bien s'entendre avec eux et de mettre en place un climat de confiance". Val d'Amboise compte 196 assistantes maternelles agréées sur l'ensemble de son territoire. ■

Horaires décalés : Bout'Chou service est fait pour vous !

Créé par Cispéo Petite Enfance, structure agréée par la CAF et le Conseil général, Bout'Chou service prend en charge à domicile les enfants de moins de six ans inscrits en structure d'accueil (crèche, halte-garderie, assistante maternelle, garderie périscolaire, etc.) dès quatre heures du matin, jusqu'à minuit du lundi au samedi. Bout'Chou service s'adapte aux horaires décalés et complète l'offre de garde.
Info : 02 47 66 12 91

Cispéo recrute !

Vous êtes un professionnel de la petite enfance diplômé et expérimenté ? Contactez Cispéo Petite Enfance au 02 47 66 12 91.

Fermetures estivales des structures petite enfance

Vilvent : du 30 juillet au 17 août et du 30 juillet au 24 août pour l'accueil occasionnel.

Les Bouts d'Chou : du 6 au 31 août pour l'accueil occasionnel (pas de fermeture pour les parents qui travaillent, nous accueillons les enfants de Vilvent).

RAM antenne sud : du 9 au 27 juillet
RAM nord : du 6 au 24 août



Objectif 37, qui réalise de nombreux chantiers d'entretien du paysage, valorise ses coupes de bois.

La filière bois énergie en marche

Le 2 février dernier, l'association d'insertion Objectif a inauguré sa nouvelle chaudière bois. Mickaël Le Dorze, directeur de l'association, travaille sur ce projet depuis 2009. Grâce au soutien des financeurs (Conseil général d'Indre-et-Loire, Région Centre via le Pays Loire Touraine, Etat, Europe, ADEME) et à son autofinancement, la chaudière bois fonctionne depuis le

12 décembre 2011. L'investissement total de 100 000 euros a déjà permis à l'association d'alléger sa facture de gaz depuis sa mise en service et de limiter les rejets de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. En s'inscrivant dans cette démarche, l'association d'insertion souhaite favoriser les emplois locaux de la filière bois et limiter ses émissions de gaz à effet de serre. ■

L'IDIL : coup de pouce aux entrepreneurs locaux

L'Institut de développement d'Indre-et-Loire, l'IDIL, est un organisme qui propose diverses aides, dont des prêts d'honneur à taux 0%. Il s'agit de prêts sans intérêt ni garantie, accordés à titre personnel, pour aider dans leur projet les créateurs ou repreneurs d'entreprises du département. Cette action permet de renforcer les fonds propres d'une entreprise pour faciliter l'obtention d'un prêt bancaire. Ce dispositif vient renforcer, via l'IDIL, l'éventail d'aides proposé par Val d'Amboise aux entreprises.

Quatre dossiers de demande de prêts ont d'ores et déjà été acceptés. Le dispositif bénéficie d'une enveloppe globale de 30 000 € pour l'année 2012.

Aides APEVA

En mars 2012, une subvention APEVA a été accordée au salon de coiffure Ness, situé route Nationale à Amboise. Elle va permettre à la propriétaire de mettre aux normes l'électricité de son salon, de poser un nouveau parquet et d'acheter du mobilier. Touraine Fleurs, situé à Pocé-sur-Cisse, s'est également vu attribuer une aide pour rénover l'ensemble du système de chauffage de ses locaux. ■

6600 euros
de subvention APEVA.

77 870 euros
investis par les deux
porteurs de projets

Un pôle vitivinicole régional sur le territoire ?

Le projet de création d'un pôle vitivinicole sur la Communauté de communes Val d'Amboise est en pleine réflexion. L'installation de ce pôle régional devrait permettre d'accroître la compétitivité et l'attractivité de la filière viticole en région Centre, en favorisant la recherche, le développement et la formation supérieure

en viticulture-oenologie. Le projet rassemble différents partenaires comme l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), le lycée d'enseignement professionnel d'Amboise, les professionnels de la viticulture, et associe Val d'Amboise, le Conseil régional, le Conseil général et les Chambres d'agriculture. ■





La loi sur l'eau en pratique

“L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation”, tel est le principe de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques datant du 30 décembre 2006. A cette loi française, s'ajoute la réglementation européenne qui exige l'atteinte du bon état général des eaux dès 2015 et impose ainsi que les ouvrages ou activités ayant un impact sur les milieux aquatiques soient conçus et gérés dans le respect des équilibres et des différents usages de l'eau.

Ainsi, lorsque que la Communauté de communes Val d'Amboise a le projet de

construire une pépinière d'entreprises, ou d'augmenter la surface du parc d'activités de La Boitardière, elle doit réaliser une étude hydraulique et un dossier “loi sur l'eau”. En fonction de la surface à étudier, le dossier est soumis à déclaration ou à autorisation (projet dépassant les 20 hectares). L'imperméabilisation des sols, engendrée par l'urbanisation, rend en effet nécessaire la création d'ouvrages de stockage (ou bassins) des eaux pluviales. L'objectif de ces dispositifs étant d'assurer le libre écoulement des eaux et la protection contre les inondations. ■

Le bureau d'étude Veillaux a été retenu pour la réalisation de l'étude hydraulique et du dossier loi sur l'eau de la future pépinière d'entreprises (coût de l'étude 11 500 €), ainsi que l'étude de l'ensemble du parc d'activité du Prieuré. Concernant l'étude hydraulique (coût de l'étude 9 500 €) et le dossier loi sur l'eau pour l'extension du parc d'activité de La Boitardière, c'est le bureau d'étude IRH qui a été missionné.

Réforme de l'urbanisme : les changements depuis le 1^{er} mars 2012

Dans le cadre de la simplification et de l'adaptation du code de l'urbanisme voulues par le gouvernement, plusieurs réformes importantes sont entrées en vigueur le 1^{er} mars 2012.

Réforme de la fiscalité de l'aménagement

La réforme de la fiscalité de l'urbanisme simplifie et clarifie un droit ancien devenu incompatible avec les enjeux de l'aménagement durable. Elle repose sur un nouveau dispositif composé de deux taxes complémentaires, la taxe d'aménagement et le versement pour sous-densité, qui se substituent à la taxe locale d'équipement et à ses nombreuses taxes annexes.

Réforme de la surface de plancher

Pour favoriser l'isolation des murs, un calcul unique de “surface de plancher des constructions” est en vigueur depuis le 1^{er} mars 2012. Elle s'entend comme l'ensemble des surfaces de plancher des constructions closes et couvertes, comprises sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre. Contrairement à la SHON (surface hors œuvre nette), la surface de plancher ne prend pas en compte les murs extérieurs et contribue ainsi à l'objectif d'amélioration de la performance

énergétique des bâtiments. En effet, la prise en compte des murs extérieurs pouvait inciter les demandeurs à opter pour des murs peu épais pour optimiser les droits à construire au détriment de l'isolation. De plus, la non prise en compte des murs extérieurs permet un gain de surface de plancher.

Dans le cadre du lotissement : assouplissement du découpage des lots

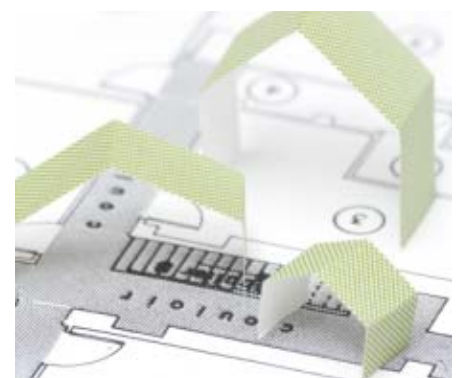
La réforme supprime la référence au nombre de lots sur une durée de 10 ans comme critère pour passer en permis d'aménager. Les lots qui créent ou qui aménagent des voies, des espaces, des équipements communs et internes ou qui sont situés dans un site classé ou un secteur sauvegardé, doivent dorénavant être précédés de la délivrance d'un permis d'aménager (PA).

Depuis le 1^{er} janvier 2012

Les extensions inférieures à 40m² (auparavant 20m²) peuvent maintenant être

précédées d'une déclaration préalable (DP) lorsqu'elles ne sont pas soumises à un permis de construire. Dans le cadre de cette DP, les extensions de constructions existantes sont autorisées en zone urbaine du POS ou du PLU (à l'exception des travaux d'entretien de réparations ordinaires et les changements de destination des constructions existantes). Tout projet est soumis à l'approbation d'un architecte, sauf s'il est inférieur à 170 m² de surface de plancher. Le seuil de construction a été adapté à la fiscalité, à savoir toute construction inférieure à 5 m² sera sans formalité. ■

> Pour en savoir plus contactez la mairie de votre commune





Ecole de musique : cap sur la rentrée

Trois écoles de musique pour notre territoire proposent un enseignement varié afin que chacun puisse accéder à l'apprentissage de la musique et du théâtre. Les inscriptions sont ouvertes dès juin, alors n'attendez plus !

Ecole de musique et de théâtre Paul Gaudet d'Amboise

Disciplines enseignées : instruments classiques (flûte traversière, violoncelle, piano...), art dramatique (théâtre enfants et adultes), jazz et musiques actuelles (batterie, guitare électrique...), pratiques collectives (orchestres, ateliers, chœur d'enfants...), initiation musicale pour les 3, 4, 5 et 6 ans (les p'tits bouts, éveil musical, jardin musical...).

Inscriptions 2012-2013 : jusqu'au 27 juillet, puis à partir du 20 août aux horaires d'ouverture du secrétariat, du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h45 à 18h.

> **Contact** : 02 47 57 06 97
ecoledemusique.amboise@wanadoo.fr

Ecole de musique de Nazelles-Négron

Disciplines enseignées : flûte traversière, saxophone, trombone à coulisse,

percussions et batterie, clarinette, cor d'harmonie, trompette, cornet, guitare classique, formation musicale, solfège adultes et éveil musical dès six ans. Pré-inscriptions à partir du 15 juin. Inscriptions 2012-2013 : le mercredi 5 septembre de 17h à 20h, le samedi 8 septembre de 10h à 12h30 et le mercredi 12 septembre de 17h à 20h à la salle de musique de Nazelles-négron.

> **Contact** : 06 67 97 06 42
ecolemusiquenazelles@free.fr
www.ecolemusiquenazelles.com

Ecole de musique de Limeray

Disciplines enseignées : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cornet, tuba, bugle, batterie, formation musicale, éveil musical dès cinq ans.

Pré-inscriptions possibles dès fin juin. Inscriptions définitives : le mardi 11 septembre 2012 de 19h à 20h30 à la maison des associations de Limeray.

> **Contact** : Isabelle Chirac
02 47 30 49 19 - isa.chirac@free.fr

A plusieurs, c'est encore mieux...

Créée à l'initiative des trois écoles de musique, financée par Val d'Amboise, la classe orchestre intercommunale réunit une vingtaine d'enfants à raison d'une répétition tous les quinze jours. Accessible dès la deuxième année de pratique musicale, la classe orchestre est dirigée par Benjamin Auger et Oscar Desbois, professeurs diplômés. Elle permet la découverte de la pratique de la musique collective, passage obligé pour tout musicien. Un concert est organisé en fin d'année aux côtés des harmonies municipales. Les inscriptions se font auprès des écoles de musique.

> **En savoir plus** : 02 47 23 47 44
www.cc-valdamboise.fr



Ecole de natation : initiation et plaisir du loisir aquatique

L'école de natation de la piscine Georges Vallerey, proposée par le service piscine de Val d'Amboise, a pour objectif l'apprentissage et le perfectionnement de la natation pour les enfants de 6 à 12 ans. Elle vise prioritairement l'acquisition d'un savoir nager dit "sécuritaire" (savoir se sauver et se déplacer en nageant en toute situation).

L'école de natation propose des cycles d'apprentissage de onze séances à raison d'une séance par semaine. "Débutant", "débrouillé" ou "perfectionnement", l'enfant intègre un de ces trois groupes en fonction de son niveau et peut s'initier à différentes activités (water polo, nage avec palmes, plongeon...). Chaque groupe est encadré par un éducateur

sportif diplômé d'Etat. L'école de natation permet enfin aux enfants de se perfectionner dans l'apprentissage de différentes nages et d'accéder ensuite, s'ils le souhaitent, à une natation plus codifiée en club. ■



Inscriptions rentrée

2012-2013 :

> **Ecole de natation (6 à 12 ans) : tous les jours à la piscine de 16h30 à 18h30 du 3 au 9 septembre.**

> **Aquagym (pour tous), Aquamomes (3 à 6 ans) et cours de natation (pour tous) : à partir du 2 juillet dans les locaux de Val d'Amboise (9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron), puis à la piscine à partir du 3 septembre.**

Téléchargez les fiches d'inscription par activité sur www.cc-valdamboise.fr

Fermeture annuelle du 30 juin au 10 septembre

ACA Plongée : tentez l'aventure !

Tous les lundis (20h-22h) et jeudis soir (20h30-22h), des passionnés investissent la piscine communautaire Georges Vallerey pour pratiquer la plongée. Initiation, entraînement à la nage avec palmes, apnée, baptêmes de plongée, nage en eaux vives, formations aux niveaux 1, 2 et 3 en milieu naturel...

L'Aquatique Club Amboisien Plongée propose une multitude d'activités autour de ce sport à partir de 14 ans et sans limite d'âge. Trois diplômés d'Etat et une dizaine d'initiateurs expérimentés, tous bénévoles, participent à l'animation de l'association dans des conditions de sécurité optimales. Sport à la fois exigeant

mais aussi source de bien-être, la plongée est favorable au dépassement de soi. Si vous ne savez pas nager ou si l'eau vous fait peur, sachez que la pratique de la plongée est tout de même possible et même conseillée. ■

> Pratique :

Horaires d'entraînements :

Piscine Georges Vallerey, le lundi de 20h à 22h, le jeudi de 20h30 à 22h.

Baptême de plongée : à partir de 14 ans, gratuit sur rendez-vous

> Contact :

www.aca-plongee.com
06 88 50 36 84



750 plongées
par an en piscine
et milieu naturel

☒ Dimanche 17 juin

On'Sport dimanche à Amboise

Animation beach volley ou canoë-kayak
De 10h à 12h30 à Île d'Or
Info : 02 47 23 47 80

☒ Mercredi 20 juin

Démonstration de capoeira à Amboise

Rue Nationale
Info : 06 17 39 41 61 (Planeta capoeira)

☒ Jeudi 21 juin

Fête de la Musique à Nazelles-Négron

Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

☒ Du 22 au 24 juin

Festival de théâtre amateur à Amboise

Organisé par la MJC au Théâtre
Beaumarchais
Info : 02 47 30 60 90

☒ Samedi 23 et dimanche 24 juin

10e Défi de la Salamandre

Info : www.defisalandre.fr

☒ Samedi 23 et dimanche 24 juin

Salon exposition broderie à Noizay

Organisé par l'ABCD'AIR
Info : 02 47 52 11 06 (mairie)

☒ Dimanche 24 juin

Fête de l'école de Pocé-sur-Cisse

Organisée par les parents d'élèves
et l'équipe enseignante
Info : 02 47 57 18 15 (mairie)

☒ Du 29 juin au 8 juillet

Festival Les Courants

Pour la onzième année, le festival Les
Courants s'invite à Amboise...
(lire encart ci-contre)

☒ Samedi 30 juin

Kermesse à Neuillé-le-Lierre

Organisée par les parents d'élèves
Aire naturelle de Neuillé-le-Lierre
Info : 02 47 52 95 17 (mairie)

☒ Samedi 30 juin :

Fête de l'école et de la musique de Noizay

Info : 02 47 52 11 06 (mairie)

☒ Samedi 30 juin

Assemblée du Bourg de Nazelles

Courses cyclistes étang des Pâtis,
feux d'artifice à 23h
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

☒ Dimanche 1^{er} juillet

Brocante à Nazelles-négron

De 6h à 19h, parking du centre socio culturel
Val de Cisse
Info : 02 47 57 10 49 (Comité de jumelage et
Union cycliste)

☒ Dimanche 1^{er} juillet

Loire à vélo en fête à Amboise

Pique-nique, animations, parcours découverte,
spectacles, tombola... Sur l'Île d'Or
Info : www.regioncentre.fr

☒ Dimanche 15 juillet

Salon du livre à Amboise

Organisé par Le miroir des arts
Place Michel Debré
Info : 02 47 57 22 93

☒ Jeudi 26 juillet

Randonnée pédestre à nazelles-Négron

Camping des Pâtis
Info : 02 47 57 18 15 (mairie)

☒ Vendredi 27 juillet

Soirée Mix-Grill à Nazelles-Négron

Camping des Pâtis
Une autre soirée est proposée le 10 août.
Info : 02 47 57 18 15 (mairie)

☒ Dimanche 5 août

Brocante et foire aux huitres à Noizay

Info : 02 47 52 11 06 (mairie)

☒ Les 7 et 8 septembre

Rentrée sport à Amboise

Ensemble sportif Claude Ménard
Info : 02 47 23 47 23 (mairie)

☒ Samedi 8 septembre

Forum des associations sportives à Pocé-sur-Cisse

De 15h à 18h au gymnase
Info : 02 47 57 18 15 (mairie)

☒ Samedi 15 septembre

Balade gourmande semi nocturne à Pocé-sur-Cisse

Info : 06 04 03 01 47 (comité d'animations
de Pocé)

☒ Les 15 et 16 septembre

Journées européennes du patrimoine

Info : 02 47 57 30 83 (Pays Loire Touraine)

☒ Vendredi 5 octobre

Soirée spectacle cabaret music-hall

Centre socio culturel Val de Cisse (entrée 30 €)
Info : 06 04 03 01 47 (comité d'animations
de Pocé)

☒ 11^e Festival Les Courants

Au programme cette année : Marcel et son orchestre, Le peuple de l'herbe, R.Wan, Les hurlements d'Leo... mais également des cinés rencontres, des expositions BD et photos, une soirée tremplin, une brocante CD-vinyls...
Un programme riche pour toute la famille !

> Info :

www.lescourants.com

02 47 23 47 44



SERVICES ET STRUCTURES DE VAL D'AMBOISE

www.cc-valdamboise.fr

> Services de la Communauté de communes

9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron
Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
13h30 à 16h30.

Accueil, direction générale des services, services techniques
(assainissement, collecte, travaux, urbanisme), service
développement économique, service communication,
service comptabilité, service du personnel, secrétariat
petite enfance, service sports et loisirs.
Tél : 02 47 23 47 44 • Fax : 02 47 23 47 50
valdamboise@cc-valdamboise.fr

> Multi accueil "Les Bouts d'Chou"

10 allée de Malétrenne à Amboise
Tél : 02 47 23 47 24

> Multi accueil "Vilvent"

15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron
Tél : 02 47 30 43 73

> Relais assistantes maternelles

- Antenne nord, 15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron
Tél : 02 47 57 04 19
- Antenne sud, 4 allée des Tilleuls à Amboise
Tél : 02 47 57 88 52

> Piscine Georges Vallerey

3 rue du Clos des gardes à Amboise
Tél : 02 47 23 10 69

